

Avant d'aborder les politiques éducatives et le sujet de la CAPD de ce jour, nous souhaitons évoquer le contexte mondial catastrophique. La FSU condamne les crimes de guerre perpétrés par l'ensemble des belligérants. La FSU exprime sa profonde inquiétude pour les populations prises au piège dans les combats en Ukraine, en Éthiopie, dans l'Est du Yémen, au Congo et ailleurs. Il est intolérable de s'en prendre aux populations civiles. Nous appelons à un cessez le feu immédiat, notamment en Palestine : affamer la population, torturer, violer sont des crimes de guerre, il s'agit bien là d'une volonté d'anéantir le peuple palestinien. Les discours et actions de notre gouvernement, accentuent l'ambiance anxiogène de ce contexte politique mondial extrêmement dégradé. Les répercussions sur la vie politique française sont indéniables et alors que notre gouvernement devrait agir dans le sens de l'apaisement, il entretient à dessein un climat de peur et d'insécurité.

Souffler sur les braises que l'extrême droite entretient depuis de nombreuses années est désormais la ligne de conduite d'E. Macron et de son gouvernement. Il incarne les idées nauséabondes de l'ED par des discours moralisateurs, belliqueux, culpabilisants et stigmatisants envers les classes moyennes ou défavorisées. Le projet de ce gouvernement est très clair : il faut désormais empêcher l'émancipation sociale des plus pauvres et orchestrer le déclassement des classes moyennes au profit du grand capital. La peur de la guerre, la crainte de l'avenir (parce que l'inaction climatique est aussi de mise), les discours de haine, la stigmatisation contribuent au fait que les populations du monde entier se contentent du prêt à penser distillé par les partis nationalistes et choisissent sans sourciller le vote fasciste comme solution aux crises présentes ou à venir.

La réponse au désarroi de la jeunesse, que nous propose de mettre en place le gouvernement est plus d'autoritarisme. Et évidemment, l'école doit prendre sa part ! Voilà donc venu le temps de l'autoritarisme à l'école : port de l'uniforme, redoublement, programme d'EMC dans lequel respect rime avec soumission. Il est totalement paradoxal de vouloir renforcer l'autorité des professeurs tout en réduisant leur liberté pédagogique.

Du premier au second degré, se dessinent les contours d'une École passéiste et conservatrice. Il s'agit d'un retour en arrière sans précédent, d'une attaque frontale des services publics d'éducation et de leurs ambitions émancipatrices : un abandon des acquis de 60 ans de démocratisation.

De la maternelle à l'université, le ministère porte le projet d'une école toujours plus inégalitaire et ségrégative, qui ne répondra en rien aux difficultés réelles.

Désormais, à chaque étape décisive de la scolarité des élèves, notre système scolaire s'organise pour trier et exclure majoritairement les élèves des milieux populaires des savoirs émancipateurs et des orientations socialement valorisées. C'est aussi une certaine vision de la société qui se dessine : celle de l'assignation scolaire et sociale, particulièrement dangereuse pour notre démocratie. En France, aujourd'hui s'accroissent le désespoir

et rancœurs face à l'absence de perspectives d'avenir et aux promesses non tenues de notre modèle social.

Le projet du gouvernement notamment dans le cadre du choc des savoirs est la casse du service public d'éducation : tri des élèves, contractualisation, réduction drastique des budgets, coups de communication et discours d'intention non tenus ou intenable, labellisation des manuels et des pratiques à travers les nouveaux programmes, énième réforme de la formation initiale des enseignantes, négation de notre expertise et de celles des chercheuses.

Tout y est, pour cacher le manque d'investissement pour l'avenir de nos enfants ! Des effectifs par classe parmi les plus chargés des pays de l'OCDE, des salaires enseignants parmi les plus faibles, le sacrifice des élèves en situation de handicap sous le doux label d'acte 2 de l'inclusion, un recrutement en panne de candidat·es et un manque d'enseignant·es pour l'école publique.

Chaque jour, en Loire Atlantique, faute de remplaçant·es, des élèves sont privé·es d'enseignement. Pour atténuer cette situation de crise, vous réquisitionnez les pondératrices des REP+ confisquant ainsi les heures dues pour les titulaires des écoles en éducation prioritaire. Ces écoles, Monsieur l'Inspecteur d'Académie sont-elles toujours prioritaires ? Sur Saint-Nazaire, les directrices des écoles maternelles vous alertent depuis novembre sur leur difficultés d'assurer leurs missions dans le temps qui leur est accordé. Après plusieurs relances des organisations syndicales, vous les avez reçues le 21 mars pour leur signifier le 6 mai qu'elles auraient droit à un rendez-vous avec le médecin de prévention. Sachez que votre courrier est perçu comme une manière quelque peu désinvolte de traiter une situation grave. Vous devez prendre conscience de la dégradation des conditions de travail des enseignantes.

Pour contrer le choc des savoirs, la FSU-SNUipp poursuivra avec l'intersyndicale la campagne de signature de la pétition contre les évaluations nationales La FSU-SNUipp appelle à la non passation des évaluations et porte cette action de boycott dès maintenant auprès de la FSU et de l'intersyndicale 1er degré.

La FSU-SNUIPP rappelle qu'elle porte un Choc des moyens en lieu et place du Choc des savoirs pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, y compris ceux à besoins particuliers, y compris ceux en situation de handicap et pour améliorer les conditions de travail des enseignant·es, à qui il serait bon de reconnaître la professionnalité, et celle des AESH qui attendent toujours un salaire décent et une réelle formation.

Si aujourd'hui, nombre de collègues demandent un temps partiel c'est parce qu'ils vont mal et souffrent au travail.

Le nombre de demande de temps partiel sur autorisation a diminué : pourquoi ? Vous ne pouvez pas vous en féliciter car ce n'est pas dû aux bonnes conditions de travail. Les collègues ont intégré le fait que cela allait leur être refusé. Fragilisés par des situations médicales, sociales ou psychologiques difficiles et par des conditions de travail de plus en plus difficiles, nos collègues n'ont pas l'énergie de se battre pour obtenir gain de cause. Nous

déplorons - une fois de plus - le nombre de refus et ainsi la violence qui est faite aux collègues . Une fois encore c'est aux personnels en souffrance de fournir le plus d'efforts. En étudiant ces situations, tous ces recours, nous ne pouvons que constater que toutes ces demandes devraient être de droit.